

La valorisation de la forêt française

Déclaration du groupe CGT-FO

Alors que certains pensent que l'agroécologie est une « expression bizarre ! Un concept bobo », le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, en mars 2011 déclare : « il est nécessaire d'adopter des modes de production agro écologiques si nous voulons à la fois nourrir le monde, lutter contre la pauvreté rurale et combattre le changement climatique ».

Cet avis dresse un constat argumenté sur l'agriculture conventionnelle et productiviste. Une agriculture développée en son temps pour nourrir un pays et où l'agriculteur a fait de son mieux avec les connaissances et moyens dont il disposait.

Aujourd'hui, le nombre d'agriculteurs a été divisé par deux, l'endettement des exploitants agricoles n'a jamais été aussi important, les revenus chutent, les sols sont de plus en plus pollués, l'utilisation abusive d'engrais de synthèse, la sur-mécanisation et la généralisation des monocultures appauvrissent les sols.

Il ne s'agit pas dans cet avis de condamner l'agriculture conventionnelle, mais d'accompagner la transition vers l'agroécologie qui permettrait :

- de mieux rémunérer les agriculteurs pour leur production en y ajoutant des compensations financières pour tous les services rendus aux écosystèmes ;

- de mieux utiliser les savoirs empiriques du monde paysan tout en les associant à la modernité et aux nouvelles technologies ;

- de faire de l'agroécologie la nouvelle référence : une nouvelle voie entre le haut de gamme et le produit standardisé de moindre coût.

Il s'agit d'impliquer tous les acteurs de la société, des chercheurs aux consommateurs avec les agriculteurs, les salariés, les transformateurs, les distributeurs et d'affirmer l'objectif agroécologique dans la politique européenne et internationale.

Le groupe FO vote en faveur de cet avis, dont les préconisations contribuent à tendre vers un modèle agroécologique plus respectueux des agriculteurs, des salariés, de la nature et des consommateurs.